

Le point

R-D: le Québec est en chute libre



JEAN-PIERRE ROGEL

collaboration spéciale
Agence Science-Press

Lorsqu'on publie un rapport bourré de statistiques, sous le titre *Science et technologie: Conjoncture 1988*, on ne s'attend pas à le voir figurer sur la liste des best-sellers.

Ce n'est d'ailleurs pas ce qui arrivera à ce document de 212 pages, comportant 81 tableaux ou graphiques, ainsi qu'une cinquantaine de sigles barbares à faire fuir le plus zélé des citoyens épris de science et de technologie. « Mais nous aimerions que les décideurs politiques et économiques le lisent attentivement avant le Sommet québécois de la technologie, les 13 et 14 octobre prochains », disait d'un ton sibyllin Maurice L'Abbé, président du Conseil de la science et de la technologie, en rendant le document public, lundi dernier. En entrevue, M. L'Abbé devait préciser: « Cela pourrait aider à nuancer certaines visions trop optimistes du développement technologique actuel du Québec ».

Le Québec en perte de vitesse

Le Conseil brosse en effet un tableau plutôt sombre de la situation. Non seulement la performance globale du Québec en recherche et développement (R-D) ne s'améliore-t-elle pas depuis deux ans, mais l'écart entre le Québec et l'Ontario ne cesse de grandir.

Voilà qui contraste singulièrement avec les discours politiques, mais la réalité des chiffres est là. Si vous êtes prêts pour une plongée dans l'univers des statistiques, je vous convie donc à un petit tour du jardin de la « R and D in Canada ». Comme dirait mon ancien professeur de maths, « accrochez vos ceintures, on décolle! ».

D'abord, une photo d'ensemble. En 1986, le Québec a dépensé 1,49 milliard de dollars en R-D, soit 21 p. cent du total canadien, tandis que l'Ontario a dépensé 3,87 milliards, soit 54 p. cent. En fait, l'Ontario effectue 2,6 fois plus de R-D que le Québec, pour un produit intérieur brut à peine 1,7 fois plus important. Mais ce n'est pas tout: « Les nouvelles politiques très dynamiques de l'Ontario en matière de recherche industrielle risquent dans l'avenir de creuser encore plus cet écart entre les deux provinces », estime M. L'Abbé.

Continuons avec une comparaison portant sur les deux dernières années. Alors que la dépense intérieure brute en recherche et développement (la DIRD, disent les spécialistes) du Québec a subi une baisse de 0,5 p. cent en 1986 par rapport à 1985, celle de l'Ontario a légèrement augmenté de 10,5 p. cent pendant la même période.

Que s'est-il passé? Le rapport donne lui-même la clé: « Cette différence s'explique surtout par la répartition des dépenses intra-muros fédérales (c'est-à-dire dans les laboratoires fédéraux): une diminution de 17,1 p. cent au Québec, et une augmentation de 16,2 p. cent en Ontario, par rapport à 1985. Cette diminution n'est pas compensée par les dépenses dans les autres secteurs d'exécution: on observe, en 1986, une stagnation des de-

penses de R-D des entreprises, tout autant que des budgets de recherche universitaires et des dépenses du gouvernement du Québec ».

Voilà qui devrait mettre les choses au point et couper court à la litanie des ministres québécois et fédéraux assurant que le décollage scientifique et technologique est en bonne voie au Québec.

La réalité est donc que le Québec est en perte de vitesse. Cela signifie notamment que si M. Bourassa tient toujours à consacrer à la recherche et au développement 2 p. cent du PIB du Québec d'ici cinq ans, le coup de barre devra être très vigoureux, puisque de 1,38 p. cent du PIB consacré à l'effort R-D en 1985, nous avons chuté à 1,25 p. cent en 1986.

Des incitatifs fiscaux limités

Depuis l'an dernier, le gouvernement du Québec consent des avantages fiscaux aux entreprises qui investissent en recherche et développement. Pour le Conseil, il est trop tôt pour évaluer l'efficacité de ce programme — qui coûterait \$100 millions en perte de revenus selon le ministre des Finances — mais on ne peut en attendre des miracles. Selon le président du Conseil, « seuls, ces incitatifs fiscaux sont insuffisants. Il faut que le gouvernement injecte d'urgence des fonds nouveaux pour le développement technologique au Québec. Sinon, cela ne marchera pas! » M. L'Abbé donne en exemple l'Ontario, dont une grande partie du *Technology Fund* de 1 milliard de dollars est sous forme de subventions directes à des projets ou entreprises de pointe: « Voilà une stratégie agressive et articulée », estime-t-il.

Selon M. L'Abbé, le milieu des affaires pourrait bien faire le même type d'analyse et donner « l'heure juste » à M. Bourassa lors du Sommet de la technologie, qui aura lieu à Montréal dans deux semaines. En ce sens, il est optimiste et pense qu'il n'est pas trop tard pour redresser la barre. Par contre, il a compris que ses critiques sur le partage de la politique de la science et de la technologie entre deux ministères (celui de M. Ryan et celui de M. MacDonald) n'ont pas été écoutées. Le gouvernement libéral a en effet entériné cette division par le projet de loi 42 cet été. Rien pour mettre fin à la cacophonie entre les cinq organismes fédéraux impliqués dans la science et la technologie et les trois organismes provinciaux qui s'y intéressent. Cela laisse aussi à découvrir la coordination horizontale entre ces deux secteurs.

Il est ironique de constater en fait que tout ceci nous ramène à un autre livre, le best-seller *Le défi technologique* de M. Bourassa. C'est en effet dans ce livre publié il y a trois ans que le premier ministre québécois affirme que la « traction du marché » (*market pull*) doit primer sur la « poussée technologique » (*technology push*).

C'est bien en vertu de cette approche qu'on rattache le développement de la technologie au commerce extérieur, et qu'on se fie sur les incitatifs fiscaux à l'entreprise pour relancer la R-D. Encore heureux que le premier ministre soit un expert de la question... sinon nous serions sans doute tombés au 182^e rang mondial de l'effort en R-D, quelque part entre le Liechtenstein et le Surinam!

La découverte des oncogènes: plus d'espoir que jamais pour le cancer



CAROLE THIBAUT

Une équipe de l'Institut de recherches cliniques de Montréal dirigée par le Dr Paul Jolicoeur a réussi à produire « in vitro » des cellules normales à partir de cellules cancéreuses. Cette expérience de recherche fondamentale soulève bien des espoirs, comme toutes les recherches effectuées sur les oncogènes, a-t-on appris cette semaine au symposium tenu par la Société canadienne du cancer à Montréal.

Les oncogènes sont des gènes qui peuvent entraîner une transformation de la cellule, parfois une transformation en cellule cancéreuse. Le gène doit pour cela être activé. (Les gènes sont ces segments de chromosomes qui nous transmettent les caractéristiques parentales, comme la couleur des yeux par exemple).

L'équipe du Dr Jolicoeur s'est intéressée au mécanisme d'action des oncogènes. Les chercheurs ont eu recours à un produit nommé EMS, très utilisé en génétique cellulaire pour provoquer des mutations. En fait, la cellule cancéreuse est une cellule mutante, et il s'agit de lui faire subir une autre mutation pour qu'elle redevenue normale. Cette nouvelle cellule normale dérivée d'une cellule cancéreuse s'appelle un révertant.

Tout cela est simple en théorie mais dans la pratique du laboratoire, comment découvrir une



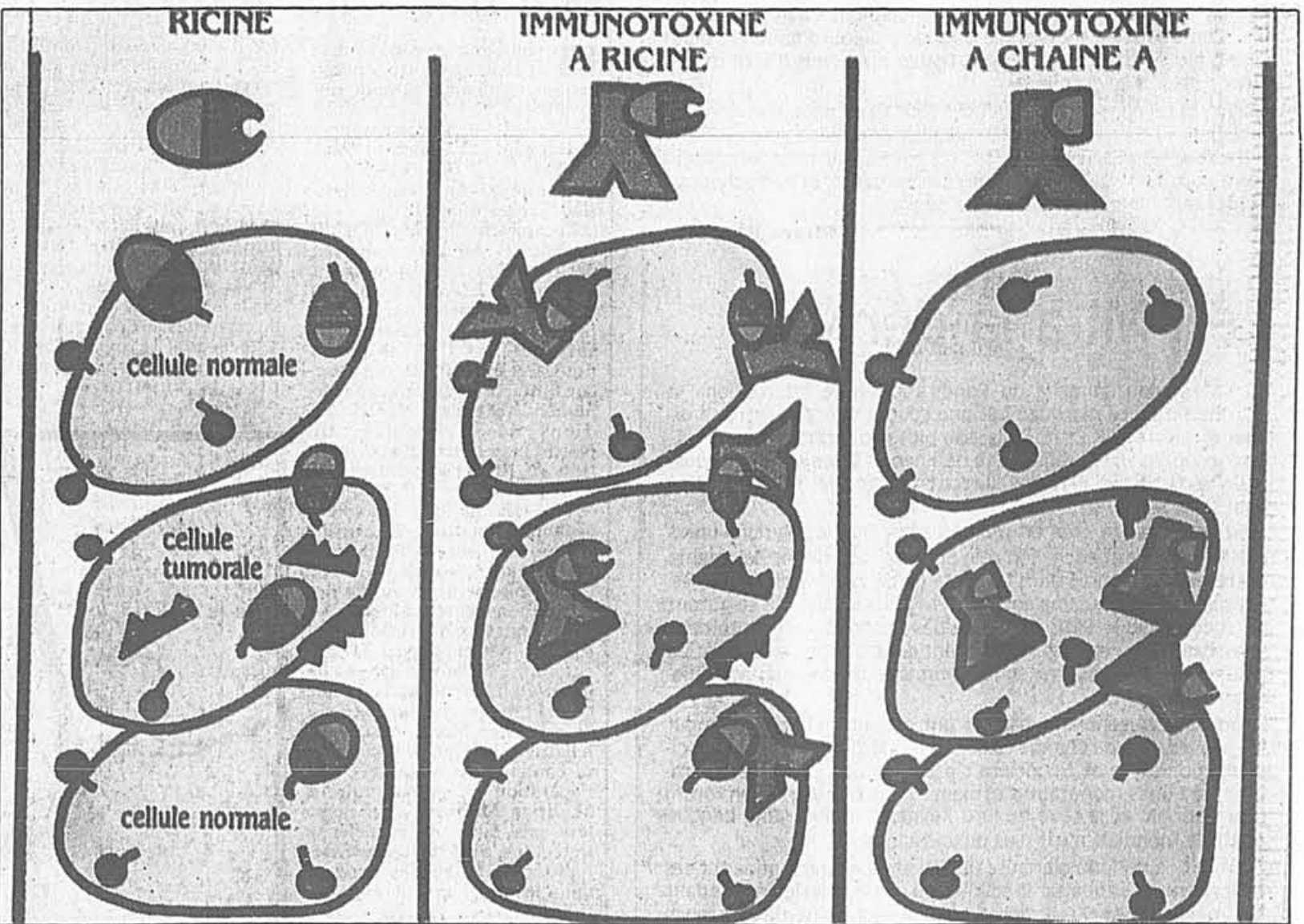
Le Dr Louis Siminovitch, 35 ans de recherches sur le cancer: « Depuis cinq ou dix ans, les raisons d'espérer sont plus fortes que jamais. »

cellule redevenue normale parmi un million de cellules cancéreuses? C'est là qu'entre en jeu la créativité et la débrouillardise des chercheurs. Ils ont utilisé un « trieur de cellules » qui sélectionne les cellules d'après leur degré de scintillement après la coloration. Il a fallu que quelqu'un pense à utiliser le bon colorant, en l'occurrence un produit connu depuis des années. Les cellules qui ne scintillent pas après la coloration sont à 10 ou 15 p. cent des révertants. Cette propriété est due aux mitochondries, cette structure de la cellule qui la fait respirer. Cela ravive une question qui intriguait les chercheurs dans les années 40: les mitochondries semblent impliquées dans le phénomène du cancer.

En étudiant de plus près les révertants, les chercheurs ont découvert un deuxième gène, sans lequel l'oncogène ne pouvait accomplir son action cancéreuse. Comme ce gène indispensable avait été détruit ou muté par l'expérience de génie génétique, l'oncogène perdait son « associé » et la cellule se développait sagement, sans cancer.

Plus d'une cinquantaine d'oncogènes ont déjà été identifiés et tous sont présents dans la cellule normale sous forme non activée, où ils portent le nom de proto-oncogène. Les proto-oncogènes sont activés par un bris de chromosome, comme il en advient spontanément dans les cellules. Une fois activés, ils prédisposent à faire l'un ou l'autre cancer.

Le catalogue des oncogènes
L'identification de tous les on-
VOIR LA DÉCOUVERTE EN B 4



Les immunotoxines, formées à partir d'un anticorps monoclonal, ne devraient s'attaquer qu'aux cellules tumorales. On voit ici des anticorps, en forme de Y bleu, et une substance qui tue les cellules, la ricine. Dans le premier tiers du schéma, la ricine s'attaque à toutes les cellules, les tumorales comme les normales. Dans le second tiers, les anticorps sont attachés à la toxine. Ils se fixent

seulement à la cellule tumorale mais la portion ricine s'attaque aussi aux cellules saines. Dans le troisième tiers, les anticorps sont fixés à la chaîne A, un fragment de la ricine. La spécificité est alors maximale: les anticorps se regroupent autour de la cellule à détruire.

Les anticorps monoclonaux: controversés mais prometteurs

CAROLE THIBAUT

Un nouvel outil extrêmement prometteur dans la recherche sur le cancer, les anticorps monoclonaux, donne déjà ses fruits comme méthode diagnostique et soulève bien des espoirs thérapeutiques. Sa grande qualité? Une précision... moléculaire.

Lancés depuis six ans sur cette piste, le Dr Rosemonde Mandeville, de l'Institut Armand-Frappier, et ses collègues, ont déjà mis au point un anticorps monoclonal qui peut diagnostiquer 85 p. cent des cancers du sein. Cet anticorps fait l'objet d'essais cliniques dans plusieurs laboratoires de pathologie. On veut savoir jusqu'à quel point il peut différencier les diverses catégories de cancer du sein.

Un anticorps monoclonal est un anticorps formé contre une

seule sorte d'antigène, alors que les anticorps traditionnels sont polyclonaux, c'est-à-dire qu'ils contiennent un mélange de plusieurs variétés semblables d'anticorps. L'anticorps monoclonal peut être produit à l'infini par un « clone » de cellules (un ensemble de cellules génétiquement identiques).

De plus, un second anticorps a été injecté à plusieurs patientes pour détecter les métastases qui commencent à se développer dans la région de l'aisselle. Chez les victimes d'un cancer du sein, le ganglion de l'aisselle est le premier dans lequel on détecte les métastases, ces retours du cancer dans une région différente de la tumeur d'origine. Le test a réussi à détecter 88 p. cent des lésions cancéreuses, ce que Mme Mandeville considère comme très prometteur.

Possibilités de traitement

Les promesses de traitements sont fascinantes, mais elles ne dépassent guère actuellement le stade de la théorie. Les anticorps monoclonaux, par leur grande spécificité, pourraient par exemple être attachés à une substance toxique qui irait se fixer directement à la cellule cancéreuse, sans causer d'effets secondaires toxiques sur les tissus sains.

Le problème pratique qui se pose, et qui nourrit la controverse, est que nous ne disposons que d'anticorps monoclonaux de souris. Il faut tuer la souris et recueillir sa rate pour réussir à fabriquer des anticorps monoclonaux. Et il est impensable d'injecter à l'humain des anticorps de souris sans provoquer un phénomène de rejet.

Il est impossible pour l'instant de fabriquer des anticorps monoclonaux humains. Mais Mme



Le Dr Rosemonde Mandeville.

Mandeville ne se laisse pas arrêter pour autant. Visionnaire, elle n'hésite pas à parler du développement pour l'avenir de thérapies individuelles, c'est-à-dire personnalisées pour chaque patient.

Éradication de la polio

Associated Press
GENÈVE

La poliomyélite devrait avoir disparu de la plupart des pays du monde dans sept ans, soit avant l'objectif de l'an 2000 que s'était fixé l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

Environ 120 pays, totalisant 4,1 milliards d'habitants feront partie d'une campagne de vaccination lancée officiellement par l'OMS lors de son assemblée générale en mai dernier, a déclaré récemment le Dr Ralph Henderson, directeur du programme d'immunisation de l'organisation.

Pour le Dr Henderson, ce programme est particulièrement im-

portant pour les pays les plus pauvres dont le « système de base de vaccination doit être accéléré ».

La campagne de vaccination « peut se révéler un contrepoids efficace au découragement qui apparaît dans le cadre de programmes relatifs à la lutte contre le Sida », confrontée à « des problèmes bien plus compliqués de modification de comportement et de vie en société », a-t-il noté.

Seuls 56 p. cent des enfants sont vaccinés contre la poliomyélite dans les pays du tiers monde, où la maladie est la principale cause de handicap physique.

Environ 275 000 jeunes contractent la polio chaque année dans les pays pauvres en raison de l'absence de vaccination, qui ne coûte que 60 cents.

Éditorial

Ouvert ou fermé?

Contrairement à dimanche dernier, la journée d'aujourd'hui sera probablement plus calme, du moins sur le plan de la consommation: bon nombre des commerces qui ont défie la loi, la semaine dernière, demeureront fermés aujourd'hui.

Le gouvernement Bourassa est fortement divisé sur la question et rien ne dit qu'il n'en serait pas de même si l'opposition péquiste était au pouvoir. Rares, en effet, sont les dossiers où les contradictions et le manque de consensus sont aussi apparents que dans celui-ci.

Il y a quelques années, le problème ne se posait pas. D'un côté, la société québécoise était plus homogène et plus religieuse. On fermait même le 1er novembre, à la Toussaint, et à plusieurs autres fêtes religieuses catholiques sous peine d'amendes. Personne n'aurait osé songer à ouvrir le dimanche.

La société, sur ce plan, a changé. L'Église catholique aussi d'ailleurs. Il est difficile de réclamer la fermeture des commerces au nom du maintien du « Jour du Seigneur » quand, dans de nombreuses paroisses, les fidèles assistent à la messe dominicale le samedi soir, avec l'encouragement du clergé!

Par ailleurs, l'entrée massive des femmes sur le marché du travail fait que plusieurs estiment n'avoir pas d'autre jour pour magasiner que le dimanche. Assez curieusement, ces gens qui réclament le droit de faire du shopping le dimanche ne semblent pas réaliser que plus il y aura de commerces ouverts le dimanche, moins il y aura de gens en congé — et qu'ils pourraient bien se retrouver eux-mêmes parmi ceux à qui l'employeur demandera de travailler le dimanche pour servir la clientèle. C'est un peu la quadrature du cercle.

Les petits commerçants et leurs défenseurs allèguent que pareil changement ne profitera qu'aux « gros ». Les « petits » n'ont pas, disent-ils, les reins assez solides, physiquement, pour pouvoir ouvrir sept jours sans prendre de repos. Et pas assez solides, financièrement, pour embaucher du nouveau personnel. Par ailleurs, on craint, si l'on ferme pendant que le concurrent ouvre, de perdre une partie importante de sa clientèle.

Possible! Mais personne ne semble faire remarquer que plusieurs de nos petits entrepreneurs québécois n'existent que parce qu'ils comblent, artificiellement, les besoins de consommation de leurs concitoyens. La plupart des « dépanneurs », puisqu'il faut les appeler par leur nom, n'existent que parce qu'ils profitent des heures de fermeture actuelles pour offrir aux gens des services ou des produits, souvent de moindre qualité, que normalement ils iraient chercher chez leur fournisseur habituel si celui-ci était ouvert.

On aurait donc tort de considérer le débat sur les heures d'ouverture des commerces sous un angle uniquement commercial. Ou encore, sous un angle religieux. Il s'agit beaucoup plus d'un débat de société. Le Québec d'aujourd'hui n'est plus celui d'hier. Et celui de demain risque lui-même d'être différent de celui d'aujourd'hui.

Dans un tel contexte, le meilleur conseil qu'on puisse donner à nos législateurs, c'est celui de l'ancien premier ministre Pierre Trudeau qui disait que « l'État n'a rien à voir dans les chambres à coucher ». Ou qu'on laisse les commerçants, et leurs clients, décider eux-mêmes de leur mode de vie.

Pierre VENNAT

Le FMI à la dérive

La réunion annuelle du Fonds monétaire international à Berlin a été marquée par une sourde querelle entre sa direction et les États-Unis, son plus gros actionnaire. Le différend porte sur le règlement de l'hyper-dette des pays sous-développés, mais il révèle surtout que le FMI ne sait plus à quel saint se vouer.

Le Fonds a été créé en même temps que les Nations unies dont il est une agence. Son rôle était de faciliter les paiements entre pays membres dans un système de taux de change fixes. Pendant 20 ans, aucune agence des Nations unies n'a eu autant de succès que le FMI: la liberté des changes s'est lentement substituée aux régimes strictement contrôlés qui existaient au lendemain de la guerre et le commerce mondial en a amplement profité.

Les deux décennies suivantes ont été moins heureuses pour le FMI: les taux de change fixes ont été abandonnés et l'indiscipline monétaire et financière s'est répandue parmi ses membres. Le Fonds monétaire s'est lentement transformé en forum international et le rêve de lord Keynes d'en faire une banque centrale mondiale n'est plus qu'une anecdote.

En fait, la période glorieuse du FMI était moins fondée sur ses propres mérites que sur la solidité du dollar américain. Pendant les années 40 et 50, le dollar était le seul point de référence pour les marchés des changes. Cette suprématie reposait sur la place primordiale des États-Unis dans le commerce mondial et dans les marchés des capitaux. Par ailleurs, les marchés financiers et les banques étaient fortement réglementées par les gouvernements nationaux. Le FMI régnait dans un cadre très bien défini.

Les temps ont changé. Les États-Unis ne dominent plus le commerce et le monde financier. L'Allemagne et le Japon sont des concurrents aux reins solides. Les banques et les autres intervenants des marchés financiers sont beaucoup moins réglementés qu'il y a 20 ou 30 ans et, lorsque les règlements leur déplaisent, ils trouvent les moyens de les contourner. Toute la hiérarchie, ce roc qui permettait au FMI de fonctionner avec efficacité, s'est effritée. Le Fonds cherche à coordonner les politiques de membres récalcitrants et n'a d'autorité qu'après des faibles qui ont besoin de son aide.

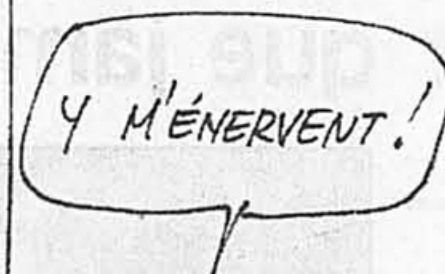
Dans ces circonstances, le Fonds monétaire est impuissant devant les grands problèmes d'aujourd'hui, à moins que les grandes puissances financières puissent se mettre d'accord. C'est même prétentieux de sa part de vouloir résoudre le problème du dollar et de la balance commerciale américaine. La politique monétaire de Washington se fera à Washington, après des négociations avec Bonn et Tokyo si c'est nécessaire. Ce n'est pas forcément la meilleure solution, mais c'est la réalité.

Cette réalité semble aussi exclure que le Fonds monétaire dirige le règlement de la dette des pays sous-développés. C'est le problème des pays créanciers et des banques commerciales qui ont accordé trop de prêts à la légère. Le Fonds ne peut pas les obliger à faire quoi que ce soit et il n'y a aucune raison qu'il engage ses moyens limités pour les tirer d'embarras.

Le Fonds monétaire est toujours une des organisations internationales les plus utiles, mais il serait plus utile encore s'il s'adaptait davantage à l'anarchie des systèmes et des marchés financiers dans le monde.

Frédéric WAGNIÈRE

LE ROI, LE PRÉTENDANT, L'OBJET DE CONVOITISE ET LE LIBRE-ÉCHANGE



REPRISE, 23-1-88

(Droits réservés)

Guy Cormier



Regards sur les « sauvages »

En huit jours, entre le 8 et le 16 septembre, trois publications influentes à grande diffusion ont consacré aux Indiens du Canada d'importants articles. Il s'agit du Monde de Paris, du New York Times et de l'édition internationale du Christian Science Monitor.

Conspiration? Mais non! Il ne faut pas voir de conspiration partout. C'est un événement, survenu le 5 septembre, qui a inspiré les articles ou servi de prétexte à une réflexion sur le sort fait aux Indiens parmi nous. Cet événement, c'est l'accord intervenu entre le gouvernement fédéral et 15 000 Indiens des Territoires du Nord-Ouest touchant la disposition de 10 000 kilomètres carrés.

« Ils (les Indiens) se voient également octroyer des droits territoriaux sur 168 000 kilomètres carrés, avec la promesse d'une collecte de la moitié des \$2 millions de redevances liées à l'exploitation des richesses du sous-sol (pétrole et gaz). En territoire, les Indiens reçoivent de la sorte « le double de l'étendue de la France », conclut le Christian Science Monitor. Le journal dresse le bilan de l'accord et se contente de remarquer que l'opération ne saurait nuire à M. Brian Mulroney, qui ne se fera pas faute de rappeler à l'électeur que son gouvernement enregistre des progrès dans le règlement de la question indienne.

Là où le journal de Boston se contente d'un simple constat, le Monde et le New York Times se montrent plus critiques. Martine Jacot et John F. Burns s'expriment « sans amour et sans haine », comme dirait le poète. Avec le détachement du spectateur qui ne se sent pas directement impliqué. Sans parti pris pour les Blancs. (Mais pourquoi auraient-ils un parti pris pour les Blancs?)

Dans l'un et l'autre journal les titres sont accusateurs. L'un et l'autre parlent d'une « restitution des terres ». On ne restitue d'habitude que ce qu'on a pris à autrui injustement ou illégalement.

Ce qui n'est pas moins remarquable, c'est que les deux publications appellent deux précédents dans le traitement des Indiens, qui ne sont peut-être pas de l'espèce qui fait que « ton histoire est une épopée ».

John F. Burns raconte comment, en 1953, le gouvernement d'Ottawa, pour assurer la présence et la souveraineté du Canada dans l'Arctique, a déporté des Esquimaux au nord de la baie d'Hudson, sous des prétextes fallacieux et avec promesse d'un prompt retour chez eux. Ils ont attendu 40 ans un avion qui n'est jamais venu les cueillir. Ils réclament aujourd'hui \$8 millions pour dommages subis.

Il faut convenir que tous ces faits ont été relatés par le menu

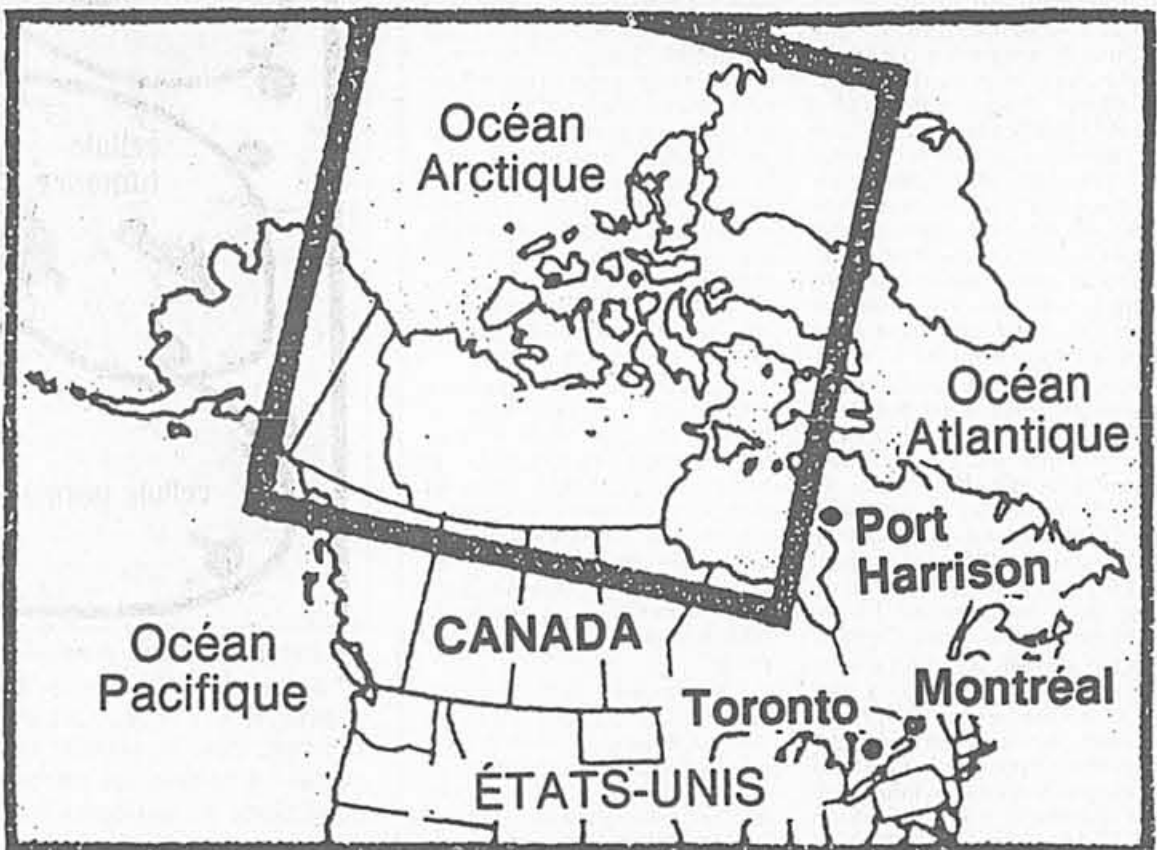
détail dans une émission de la CBC, longtemps avant que le correspondant du NYT n'en propose le récit à ses lecteurs. John F. Burns écrit de Toronto.

C'est de Montréal que la correspondante du Monde raconte comment « deux cents agents de la Gendarmerie royale du Canada ont fait irruption le 1er juin dernier, mitrailleuse au poing, sur le territoire des Mohawks de Kahnawake, pour y saisir des milliers de cartouches de cigarettes... » Ce raid, ses conséquences et la riposte des Mohawks ont fait l'objet de multiples reportages et

Invoyer l'usage traditionnel ne suffit pas pour expliquer ou pour excuser le fait que, pour la plupart de nos contemporains, la question des « sauvages » est tout simplement escamotée ou occultée, comme disent les sociologues. L'histoire apporte des explications à ce phénomène. Il est certain que nos ancêtres se sont plutôt mal entendus avec les Iroquois, pour ne parler que de ceux-là. Le massacre de Lachine a bien eu lieu. On ne va pas ressasser tous les lieux communs, se demander si le génocide a été délibéré, si l'exploitation coloniale du XVII^e

Les Indiens demandent moins à avoir des biens qu'à être conformes à la définition qu'ils se donnent eux-mêmes. Les études d'un Rémi Savard, les films d'Arthur Lamothe, des conversations fréquentes avec des gens qui s'intéressent à la question indienne m'ont amené peu à peu, après bien des résistances, à admettre qu'il y a bel et bien une question indienne.

Nos contemporains s'intéressent passionnément au tiers monde. L'esprit missionnaire qui a poussé nos ancêtres vers les rivages du Saint-Laurent n'est pas mort. Mais il a subi



L'encadré représente les territoires restitués aux Indiens.

commentaires dans tous les médias canadiens. Rien de tout a fait inédit encore.

Mais la correspondante du journal parisien souligne deux aspects de la lutte des Indiens qu'omettent ses confrères d'Amérique: une tendance à la revendication violente chez les jeunes générations d'Indiens et l'appel aux instances internationales, comme l'ONU, pour obtenir la reconnaissance des droits des premiers habitants du continent. On les appelait « les sauvages ».

Je dis « les sauvages » parce que l'école que j'ai fréquentée m'a appris à dire « les sauvages », selon la terminologie du XVII^e siècle. L'appellation a vieilli, elle a même un sens péjoratif de nos jours. Quand M. Mulroney signe un accord avec les « sauvages » de Yellowknife, pour être correct, il faudrait annoncer qu'il a conclu un traité avec les « Dénés », du nom de la bande bénéficiaire de la « restitution ».

siècle offre des ressemblances avec les poussées impérialistes de l'Europe du XVIII^e siècle. Les péripéties de « l'empire français d'Amérique », ce sont nos manuels scolaires qui les racontaient, avec plus qu'une pointe de fierté.

On nous a dérobé le Canada en 1760, mais nous l'avons dérobé à d'autres. Cette vue cavalière de l'histoire, je ne l'accepte encore aujourd'hui qu'à moitié. Il me semble toujours que les immensités du Canada sont tellement extravagantes qu'il y a quelque chose de surréaliste dans le geste du premier ministre qui « donne » à 15 000 Indiens 10 000 kilomètres carrés d'un sol riche. Sans parler de 180 000 autres kilomètres carrés, soit la moitié de la Norvège, sur lesquels les Dénés auront des droits. Sans parler encore des millions de dollars que les gouvernements « jettent » sur le problème, comme dit la langue américaine.

une mutation. Autrefois, on allait vers le « sauvage » pour l'évangéliser. Aujourd'hui, on se le fait venir à domicile. Rien ne le démontre mieux que notre politique d'immigration ou ce qui en tient lieu. Il est plus facile de faire admettre au Canada un « réfugié » qui présente toutes les caractéristiques de l'exotisme que d'accueillir un chirurgien de Boston qui parle notre langue et qui souhaite pratiquer dans nos hôpitaux.

Le cas n'est pas hypothétique. Je connais ce chirurgien. Si nos préférences vont à l'exotisme, pourquoi ne pas commencer par regarder vivre les Indiens? Et pourquoi ne pas leur reconnaître le droit d'être eux-mêmes. Le Canada se mettra de la sorte à l'abri de quelques surprises désagréables. Nous ignorons tant de choses des Indiens que nous ne savons même pas qu'ils se sont fait beaucoup d'amis de par le vaste monde.

SUR LA SCÈNE DE L'ACTUALITÉ

SEMAINE DU 2 OCTOBRE 1988

La personnalité de la semaine

M. Fernand Rondeau est le deuxième Québécois à présider le Club Optimist International

YVES BOISVERT

Fernand Rondeau est de ceux qui versent dans un verre à moitié vide assez d'optimisme pour le voir à moitié plein. Et à force de mettre de l'optimisme dans son vin, il a fini par devenir le 70^e président du Club Optimist International.

M. Rondeau est le deuxième Québécois à présider cette organisation de 165 000 bénévoles nord-américains voués à « l'aide à la jeunesse ».

A quelques jours de son entrée en fonction à la tête de cet énorme organisme, cet homme d'affaires montréalais de 57 ans ne semblait pas du tout pris du sentiment de vertige. Evidemment! Un optimiste doit être « trop magnanime pour se tracasser, trop noble pour s'irriter, trop fort pour craindre et trop heureux pour se laisser troubler », dit le Credo de l'Optimiste. Neuras-théniques, s'abstenir!

« Mon objectif principal est d'augmenter le nombre de membres de 10 p. cent cette année », poursuit M. Rondeau.

Fouetter l'optimisme des troupes

Pour parvenir à cet objectif enthousiaste, pour ne pas dire optimiste, il faut fouetter l'optimisme des troupes. M. Rondeau entreprenait donc dès ce week-end une tournée des 50 districts américains et canadiens. Son slogan sera: Réveille tes rêves.

« Un Optimiste est un rêveur qui agit. L'Optimiste idéal est un visionnaire et un homme d'action », disait M. Rondeau, en juin, citant un des fondateurs du mouvement, dans une allocution

devant les membres de l'Optimist International qui l'ont élu.

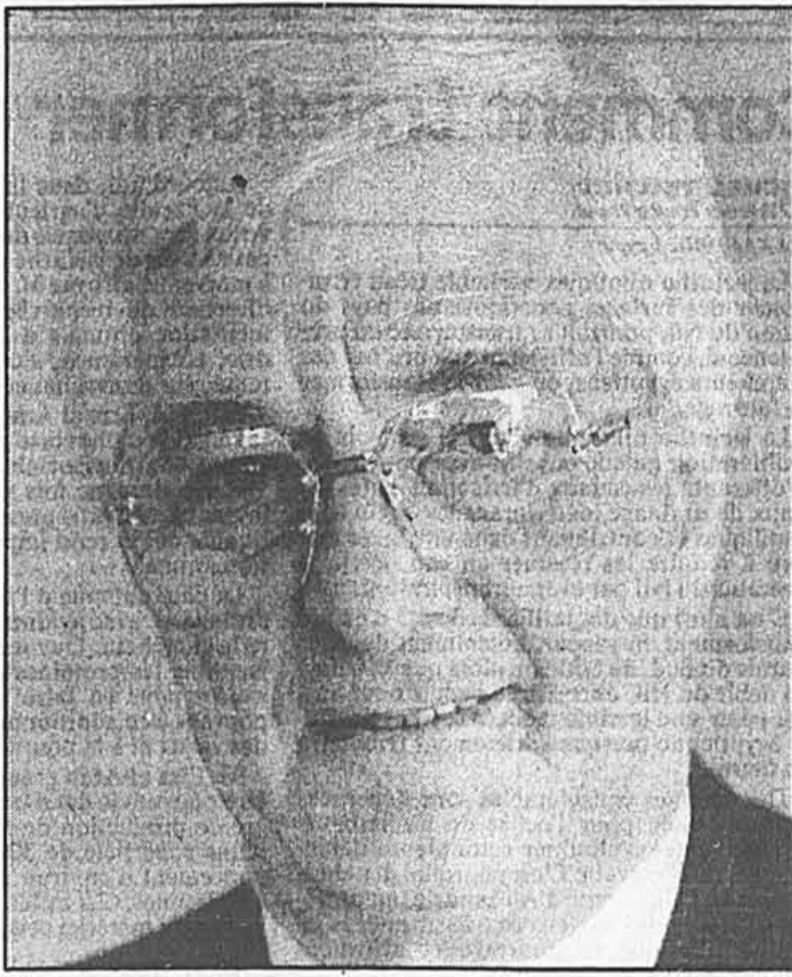
A quoi rêve Fernand Rondeau? Il rêve d'arbres qu'ont plantés les jeunes à l'initiative de certains clubs; il rêve des concours d'art oratoire et d'essais littéraires pour les jeunes; il rêve surtout d'une expansion de l'organisme et d'une multiplication du nombre de services offerts par les clubs.

Le club Optimiste parraine divers projets locaux de loisirs, sportifs ou culturels. Il organise également des campagnes d'envergure nationale, telle celle mise sur pied il y a quelques années pour lutter contre la consommation de drogue dans les écoles, à laquelle se sont joints divers gouvernements.

Pour Fernand Rondeau, « la seule limite à l'activité des clubs, c'est le manque d'imagination ».

« Je demande aux gens de réveiller leurs rêves, car tout ce que l'homme a créé est né d'abord d'une idée... »

Ce que le Club Optimiste a ap-



FERNAND RONDEAU

« Un optimiste doit être trop magnanime pour se tracasser, trop noble pour s'irriter, trop fort pour craindre et trop heureux pour se laisser troubler »

pris à Fernand Rondeau, c'est d'abord et avant tout le sens du travail d'équipe, dit-il.

« Dans l'armée, j'ai appris la discipline. Mais même si on travaille avec plusieurs personnes, on est seul. Moi, en plus, je suis d'une nature individualiste. Au club, on a l'occasion d'organiser plusieurs choses en groupe. On apprend vraiment à fonctionner en équipe. »

Une campagne de \$7 millions

La présidence de l'Optimist International pourrait « facilement être un emploi à plein temps ». Mais voilà, M. Rondeau est aussi président d'une compagnie « en pleine expansion » dont le chiffre d'affaires atteint \$7 millions. Alors, pas question de prendre de congé sans solde: il travaillera du lundi au jeudi et, le reste du temps... il travaillera, bénévolement et optimistement.

Cote loisirs, tout ce qu'il reste à Fernand Rondeau, c'est une marche d'une demi-heure qu'il

« s'impose tous les matins » et... le club Optimiste.

Les week-ends de son année de président, il devra presque tous les consacrer à faire la tournée, en compagnie de son épouse, des 50 districts nord-américains. Et comme il y a un district à Honolulu, et en d'autres « régions éloignées », ça lui fera de jolies semaines. Cela lui pèse-t-il? Ce n'est pas une question à poser à un Optimiste — et celui-ci mérite son grand « O ».

Il y a toujours des solutions

Mais au fait, tout va toujours pour le mieux dans le monde des Optimistes? Non, mais « quand il y a des problèmes, il y a des solutions ». Fernand Rondeau est d'un optimisme increvable.

« Je ne crois pas qu'il soit plus difficile d'être optimiste qu'au paravent. C'est sûr que si tu t'arrêtes à ce que tu lis dans les journaux... Churchill disait que la seule façon valable de voir les choses est l'optimisme. Le pessimisme n'a jamais rien réglé. Et en plus, c'est tellement stressant, d'être pessimiste! »

« J'ai appris à donner sans aucun espoir de retour. C'est très satisfaisant, parce que ça donne le sentiment d'avoir accompli quelque chose d'utile, d'avoir fait le petit peu que l'on peut faire pour que le monde aille mieux », de dire ce père de famille de trois enfants.

Le club Optimiste, pour M. Rondeau, c'est aussi une communauté, un groupe d'amis qui partagent une philosophie commune. « Ce sont des gens qui aiment les gens, et qui sont d'une nature joyeuse. Il faut avoir confiance en l'être humain et confiance en soi pour être un Optimiste. Nous avons aussi confiance en la jeunesse. Nous croyons qu'il faut seulement lui donner un appui, l'encourager. »

L'aîné d'une famille de 12 enfants de l'Estrie

■ Celui qui est devenu hier le 70^e président du Club Optimist International, Fernand Rondeau, est né dans le petit village de Sainte-Élisabeth de Warwick, dans les Cantons de l'Est, le 30 décembre 1930. Il est l'aîné d'une famille de 12 enfants dont le père tenait le magasin général du village.

M. Rondeau est marié à Marie-Andrée Vermette et a trois enfants: Martin, 25 ans, Louise, 35 ans et Johanne, 36 ans.

Après ses études commerciales au Collège Saint-Joseph, M. Rondeau commence à travailler au commerce de son père.

A 26 ans, il s'enrôle dans l'armée. Il y restera six ans, dont deux avec la garnison canadienne en Allemagne.

Il abandonne la vie de caserne en 1962 et

devient vendeur d'assurances à Chambly, sur la Rive-Sud.

Ce n'est qu'en 1971 que Fernand Rondeau se joint au Club Optimist, à Chambly. Mais il n'a pas perdu de temps: il en devient le président dès 1972, pour une période d'un an — c'est la durée maximale d'un mandat.

Il fut nommé cette année-là « président par excellence » et son club reçut la mention de « club d'honneur ».

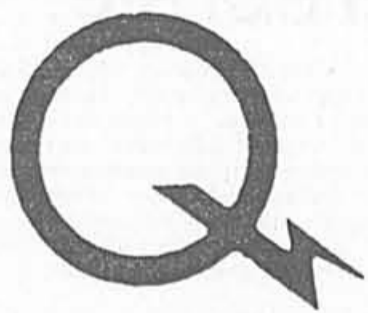
En 1973, M. Rondeau s'associe à un bureau de courtiers en assurance et, en 1980, il s'associe à deux autres courtiers et fonde une nouvelle maison, Poitras, Larue et Rondeau, dont il est le président.

Après sa présidence du club de Chambly, M. Rondeau est devenu lieutenant-gouver-

neur du district Québec-Maritimes et il reçut le titre de « lieutenant-gouverneur par excellence » à deux reprises, en 1974 et 1976.

Il devint gouverneur du même district pour l'année 1977-78 et réussit à battre des records de recrutement, en fondant 52 clubs, ce qui lui valut un prix spécial du conseil d'administration de l'Optimist International.

En 1980-81, M. Rondeau présida à la division du district Québec-Maritimes, qui avait beaucoup grossi, en quatre nouveaux districts, qui regroupent maintenant 700 clubs et 30 000 membres, soit le cinquième des effectifs totaux du Club Optimist International, qui lui compte 165 000 membres en Amérique du Nord.



*Encore plus que du talent,
de l'intelligence, même du génie,
l'excellence naît de l'effort.*



La personnalité de la semaine
vous attend demain à 13 h 15

au magazine

**AU JOUR
LE JOUR**

Avec Dominique Lajeunesse
et Normand Harvey,
du lundi au vendredi.

Réalisatrice-coordonnatrice: LOUISE B. TARDIF



Radio-Canada
Télévision

Demain l'an 2000

Les Jeux de la XXVII^e olympiade

YVES
LECLERCcollaboration
spéciale

Imaginez le scénario suivant:

«Les Jeux de la XXVII^e olympiade ont débuté au grand stade de Shanghai: sous les yeux de plus de cent caméras, quelque 20 000 athlètes et officiels portant appliques et macarons publicitaires, plusieurs affectés de manipulations physiologiques ou génétiques destinées à améliorer leurs performances, ont défilé devant un public monstre comprenant des vedettes du sport, du spectacle et de la politique, dont une trentaine de chefs d'Etat...»

Ou, moins probable, cet autre:

«L'ouverture des Jeux de la XXVII^e Olympiade a été proclamée hier à Athènes par le ministre grec de la Jeunesse. Quelque 4 700 athlètes amateurs ont défilé devant un enthousiaste public local et les dirigeants du sport amateur mondial. Radio-Canada donnera 15 minutes de résumé des épreuves chaque jour avant le cinéma de fin de soirée. Maintenant, de retour aux Expos...»

Ou, assez possible, ce troisième:

«À la suite des trop nombreux tests positifs et des scandales de pots-de-vin aux athlètes des pays du tiers-monde, le CIO a annoncé que les Jeux de la XXVII^e Olympiade sont reportés sine die. Les fédérations nationales sont profondément divisées, et plusieurs croient que ceci marque la fin du mouvement olympique tel que nous l'avons connu...»

L'affaire Ben Johnson remet en évidence, de façon plus dramatique pour le Canada, mais aussi à l'échelle internationale, le dilemme dans lequel se trouve l'olympisme quelques années avant la venue du troisième millénaire. Vous vous demandez ce que cette réflexion vient faire dans une chronique sur l'avenir de la technologie? Les Olympiques sont un phénomène technologique en soi, à trois niveaux au moins: celui de la technologie du sport lui-même, celui des techniques d'entraînement, celui des technologies de diffusion.

Les Jeux sont d'abord un énorme spectacle médiatique. Après des débuts modestes à Rome, ils ont été envahis par la télévision (des centaines de caméras, des éclairages sophistiqués, un réseau en circuit fermé d'une incroyable complexité géré par un «centre de contrôle» digne d'une base de lancement de fusées spatiales dans le cas de Séoul).

Peut-on aller plus loin dans ce sens? Indubitablement: caméra ultra-légère placée sur l'athlète lui-même, sur son vélo ou sur son cheval et permettant de «voir par ses yeux», ou caméra sous le filet au tennis, au bout des poteaux au saut à la perche ou au saut en hauteur, sous les obstacles

en équitation, au-dessus du panier en basketball, etc.

Images multiples: l'écran se divise en plusieurs fenêtres montrant chacune un événement différent, ou un concurrent différent, ou des aspects différents du même instant. Avec un effet «zoom»: le spectateur pourra sélectionner une des fenêtres et l'agrandir plein écran pour en voir le détail.

Là où la cablodiffusion est plus développée, on présentera les Jeux sur plusieurs canaux simultanément: vous choisirez vous-même quelles épreuves vous voulez regarder, en direct ou en différé. Ou encore, grâce au vidéotex, vous pourrez faire appel à des «fenêtres» d'information interactive sur les événements qui se déroulent devant vos yeux.

La technologie du sport: depuis une dizaine d'années, des matériaux synthétiques et des techniques nouvelles de conception et de fabrication ont amélioré considérablement les chaussures, les vélos, les raquettes, les skis, les patins, les luges, les coques et les voiles des bateaux, la surface des pistes de course, provoquant une pluie de nouveaux records. Certains sports sont des enfants directs de la technologie: planche à voile, tir.

Ces progrès sont loin d'être terminés. De plus, il est probable que d'autres sports «technologiques» s'ajouteront au palmarès des Jeux: course automobile ou motocycliste, parachutisme, deltaplane, plongée sous-marine, à la limite rouli-roulant...

Mais la question la plus «chaude» est celle des méthodes d'entraînement: les stéroïdes ne sont que le dernier en lice d'une série de substances chimiques utilisées pour augmenter le rendement des athlètes, quels que soient les risques. Il est évident qu'avec les progrès de la biochimie et en particulier de la biogénétique, d'autres produits plus puissants encore et plus difficiles à déceler verront le jour.

Assistera-t-on à une course (peut-être perdue d'avance) entre les drogues nouvelles et les méthodes de dépistage? Décidera-t-on, en désespoir de cause, de tout légaliser, avec ou sans contrôle médical neutre? Les méthodes «psychologiques» des Soviétiques (voir *La Presse* de jeudi) prendront-elles le pas sur les techniques chimiques?

Il est indubitable que l'impact de plus en plus grand des Jeux autant comme vitrine politique que comme tribune commerciale pour les industries sportives (l'absence d'étiquettes et d'affiches dans les stades est amplement compensée par les messages publicitaires qui accompagnent la diffusion des épreuves), rend ces questions encore plus aiguës: plus l'enjeu est grand en termes de dollars ou de capital idéologique, plus la tentation de contourner ou de modifier les règles est grande.

Et si, devant les défaillances de la mécanique humaine, les Jeux sinon de la XXVII^e Olympiade, du moins de la XXXII^e ou de la XXXVII^e ne mettaient en scène que des robots?



John Polanyi de passage à Montréal

«Les scientifiques doivent prendre position publiquement pour dénoncer l'utilisation de leurs découvertes à des fins destructrices», affirme le chimiste torontois et prix Nobel John Polanyi, de passage à Montréal cette semaine à l'Université Concordia.

Cet éminent chimiste, une autorité mondiale en matière de dynamique des réactions, est également un militant pacifiste de renommée internationale. Il est de ceux qui croient que les scientifiques doivent s'intéresser davantage aux affaires publiques et réfléchir en profondeur aux répercussions possibles de leurs découvertes sur la société.

John Polanyi est connu depuis trente ans pour son engagement contre les armes nucléaires. Il a en outre critiqué sévèrement le financement de la recherche

universitaire au Canada. Mercredi soir, l'auditorium de l'université a fait salle comble pour sa conférence.

Ses travaux à l'Université de Toronto l'ont mené à la découverte du laser chimique, qui trouve de nombreuses applications en médecine et dans le domaine industriel. Cela lui a valu le prix Nobel de chimie en 1986, prix qu'il a partagé avec Yuan Lee, de l'Université de Californie et Dudley Herschbach de l'Université Harvard.

Ironiquement, la journée où il recevait le Nobel, son département lui faisait part d'importantes coupures budgétaires.

En avril de cette année, John Polanyi recevait le prix commémoratif Killam, d'une valeur de \$50 000, attribué par le Conseil des Arts du Canada.

Comment transformer un fléau en providence

MICHEL TRICHET
de l'Agence France-Presse

ALEXANDRIE, Égypte

La jacinthe nilotique, véritable fléau envahisseur des surfaces aquatiques des pays du bassin du Nil, pourrait se transformer en providence si, comme l'affirment aujourd'hui des chercheurs égyptiens, on peut la transformer en fourrage.

La jacinthe nilotique a un tel pouvoir de prolifération qu'elle envahit avec une rapidité effarante les canaux d'irrigation et les réseaux de drainage, détériorant les engins hydrauliques et contribuant dans une large mesure à réduire les réserves en eau des pays riverains du Nil par évapo-transpiration.

C'est ainsi que des milliards de m³ d'eau se transforment en vapeur, notamment dans les marais du Sud, au Soudan, alors que la baisse du débit du Nil, enregistrée depuis neuf ans, fait peser une terrible menace sur l'agriculture égyptienne presque entièrement tributaire du fleuve.

Des sommes considérables sont dépensées chaque année pour l'achat de dés herbants afin de tenter d'éliminer cette plante démoniaque, mais en vain. C'est pourquoi des chercheurs de l'Université d'Alexandrie ont entrepris d'étudier les moyens de transformer la jacinthe nilotique en fourrage et affirment aujourd'hui y être parvenus.

A l'état naturel en effet, la plante n'est pas comestible. Il s'agit donc de lui faire subir un traitement.

Aujourd'hui, dans la ferme expérimentale de la Faculté d'agriculture d'Alexandrie, 50 vœux sont alimentés depuis 14 mois avec une pâte à base de jacinthe nilotique et se portent à merveille, affirme M. Berhami Eizz Al Arab, directeur de recherches et professeur d'alimentation animale à l'Université d'Alexandrie. L'expérience, ajoute-t-il, est également tentée sur des vaches et des buffles.

Selon M. Eizz al Arab, la jacinthe est récoltée à l'aide d'une sorte de faucheuse flottante, facilement transportable à bord d'un véhicule automobile. Une fois ramassée, la plante est lavée, hachée puis pressée pour l'expurger du liquide qui la rend impropre à la consommation animale.

La pâte obtenue à l'issue de ces opérations est ingérée avec avidité par les animaux, assure le chercheur. Quant au liquide extrait de la jacinthe, les protéines qu'il contient en sont isolées pour en faire une pâte nourrissante pouvant être additionnée au fourrage des jeunes vœux et à la nourriture de la volaille.

M. Eizz al-Arab précise que l'expérience va être poursuivie dans le cadre d'un projet intégré de production de fourrage sur des terres d'une superficie de 300 hectares pour un financement d'environ cinq millions de livres égyptiennes, (2,2 millions de dollars) incluant le prix du matériel et de la fabrication de fourrage.

Ce projet prévoit, selon le chercheur, la production annuelle de 6.300 tonnes de pâte de jacinthe nilotique, de trèfle d'Alexandrie (bersim) et de maïs, ainsi que de 900 tonnes

de protéines extraites de la jacinthe et destinées à la fabrication d'aliments pour vœux et volailles.

M. Eizz al-Arab invite les organisations internationales à participer à de telles expériences qui pourraient intéresser divers pays du bassin du Nil, notamment le Soudan, l'Éthiopie, l'Ouganda et le Kenya.

Si ce projet passe du stade expérimental à celui de la production industrielle, les chercheurs égyptiens pourront se vanter d'avoir réalisé un beau coup double, estiment les spécialistes de l'agriculture égyptienne.

L'Égypte, en effet, se trouve aujourd'hui confrontée à un dilemme: comment développer l'élevage pour satisfaire les besoins de la population en protéines sans pour autant augmenter - et en tentant même, si possible, de réduire - les surfaces cultivées de bersim. Le trèfle, première culture du pays, occupe entre 25 et 30 p. cent du total de la surface récoltée (surface cultivée multipliée par le nombre de récoltes) et représente 50 p. cent des semencements et plantations d'hiver en Égypte, alors que ce pays connaît un déficit considérable en céréales et oléagineux.

L'Égypte, dont la population (51 millions d'habitants) s'accroît d'un million d'âmes tous les neuf mois, doit gérer avec la plus grande rigueur l'espace précieux des terres habitables et cultivables que lui a chichement dévolue la nature (36.000 km² seulement), soit une densité de 1.420 personnes au km², à comparer avec celle de la France qui est de 272 habitants au km².

LA DÉCOUVERTE

SUIITE DE LA PAGE B 1

ogènes pouvant causer un cancer demeure un objectif important dans la recherche sur le cancer. L'équipe du Dr Jolicoeur a déjà identifié plusieurs de ces oncogènes à l'aide d'une catégorie de virus, les rétrovirus, chez la souris. Ce type de virus a la propriété d'activer les oncogènes.

«La découverte des oncogènes est un point tournant qui a changé le visage de la recherche sur le cancer», affirme le Dr Louis Siminovitch, généticien et directeur de l'Hôpital Mont-Sinai de Toronto. Le scientifique, qui a derrière lui 35 ans de carrière estime qu'on a de plus en plus de raisons d'espérer depuis cinq ou dix ans.

«La recherche sur le cancer a toujours été caractérisée par une série de hauts et de bas, durant lesquels nous étions tour à tour très excités puis très déçus. Mais avec la découverte des oncogènes et l'avènement de nouveaux outils pour manipuler les gènes et les cellules, notre espoir est beaucoup plus solide.»

De quels nouveaux outils technologiques s'agit-il? Ils se sont développés de façon foudroyante depuis dix ans. Par exemple, on peut maintenant développer en laboratoire une lignée de cellules très spécifiques, toutes semblables. Ou encore une nouvelle variété de souris, qui se reproduisent avec un gène ajouté artificiellement.

«Nous avons maintenant des outils très puissants, il ne suffit que d'avoir les idées et de pratiquer une recherche de qualité», lance Siminovitch.

En sa qualité d'ex-président de la Société canadienne du cancer, le Dr Siminovitch est bien placé pour savoir que nous faisons proportionnellement peu de recherche sur le cancer, comparé aux États-Unis. Les scientifiques canadiens consacrent globalement \$50 millions annuellement à la recherche sur le cancer, ce qui représente moins de la moitié par capita de nos voisins américains.

Le Dr Siminovitch déplore que très peu de chercheurs étudient le phénomène des métastases, ce problème sans lequel beaucoup de cancers seraient guéris à jamais. Pourquoi une cellule cancéreuse du sein peut-elle s'installer dans un ganglion et y proliférer, alors qu'une cellule saine meurt lorsqu'elle se détache de son lieu d'origine?

«Peu de gens travaillent dans ce domaine très difficile, affirme Siminovitch. Les gens préfèrent travailler dans un domaine très conservateur, car ils ont plus de

chance d'obtenir des résultats à court terme et donc de nouvelles subventions.»

L'Institut canadien du cancer octroie 85 p. cent de toutes les subventions de recherche effectuées sur le cancer. Contrairement à ce qui se passe dans le cas d'autres organismes de subvention, l'argent est distribué au mérite de la recherche et non au prorata de l'argent recueilli dans chaque province par la campagne de levée de fonds.

Le chercheur qui voit sa demande de subvention refusée par la Société canadienne du cancer n'a plus beaucoup d'alternative. Il lui reste cependant le recours du Conseil médical de la recherche, un organisme relié au gouvernement fédéral, mais qui ne donne pas priorité au cancer plus qu'à d'autres types de recherches. Aux États-Unis cependant, le gouvernement a décidé d'accorder prioritairement des fonds à la recherche sur le cancer.

Médecine

L'aspirine peut-elle prévenir la crise cardiaque et l'apoplexie cérébrale?

W. GIFFORD-JONES

collaboration spéciale



«Devrais-je prendre une aspirine tous les deux jours pour prévenir tout danger de crise cardiaque?» C'est là une question très pertinente, que des lecteurs me posent souvent. Chaque année, 750 000 personnes, au Canada et aux États-Unis, succombent à une attaque coronarienne, et 200 000 autres sont victimes d'une crise d'apoplexie cérébrale. Mais l'aspirine constitue-t-elle réellement la panacée dans ce domaine? Ou au contraire, certaines personnes ne jouent-elles pas avec le feu chaque fois qu'elles sortent la bouteille d'aspirine.

Tout d'abord, une bonne nouvelle au sujet des maladies cardiovasculaires: au cours des 10 ou 20 dernières années, les décès qui y sont imputables ont décliné de 25 à 30 p. cent pour les deux sexes. Pour une fois, il semble que nous fassions quelque chose de bien.

La population modifiée peu à peu son mode de vie: de plus en plus de gens cessent de fumer, consomment moins de viande, font plus d'exercice et surveillent leurs calories. Et maintenant, il est possible qu'un vieux remède réduise encore la mortalité due aux maladies de coeur.

En 1982, le Dr John Vane obtenait le prix Nobel pour avoir découvert la raison pour laquelle l'aspirine aide à prévenir les maladies cardiovasculaires. La plupart des décès coronariens et des congestions cérébrales surviennent lorsqu'un caillot de sang se forme dans une artère rétrécie par l'athérosclérose. Les recherches de Vane ont établi qu'une quantité même très faible d'aspirine

empêche les plaquettes sanguines de se coaguler pour former des caillots.

Depuis lors, plusieurs études ont permis de déterminer que nos artères auront moins de chances de se boucher si nous prenons de l'aspirine. Par exemple, l'aspirine aide à réduire les risques de maladies cardiovasculaires chez les patients qui ont déjà subi une crise cardiaque ou une congestion cérébrale.

Cette découverte a soulevé une autre question capitale: l'aspirine peut-elle être profitable aux personnes qui n'ont jamais eu de crise cardiaque ou de congestion cérébrale?

En 1982, 22 071 médecins américains âgés de 40 à 84 ans ont participé à une étude sur la question. Aucun d'eux n'avait jamais subi de crise cardiaque ou de congestion cérébrale. La moitié d'entre eux prennent tous les deux jours un comprimé d'aspirine (325 mg), tandis que l'autre recevait un placebo. On avait projeté de poursuivre cette étude pendant de nombreuses années, mais elle fut brusquement interrompue au bout de 4,8 ans. Pourquoi?

Les chercheurs ont établi que dans le groupe traité à l'aspirine, il s'était produit une diminution de 47 p. cent du nombre des crises cardiaques fatales et non fatales. Ainsi, les bénéfices de l'aspirine semblaient tels qu'on jugea injuste envers les autres participants de ne pas leur faire connaître ces résultats.

Néanmoins, les nouvelles n'étaient pas toutes bonnes: au sein du groupe de médecins prenant de l'aspirine, on a noté un accroissement de 15 p. cent du nombre des congestions cérébrales. Toutefois, celles-ci n'étaient pas dues à la formation de caillots, mais plutôt à la rupture de vaisseaux sanguins.

Ainsi, avant de vous précipiter sur la bouteille d'aspirine, vous ferez bien de considérer l'envers de la médaille.

Une étude effectuée en Grande-Bretagne et impliquant 5 139 médecins n'a pu prouver que l'aspirine réduisait les risques de crises cardiaques. Elle a par contre constaté un accroissement du nombre des congestions cérébrales. D'autres chercheurs ont établi par ailleurs un lien entre l'usage prolongé de l'aspirine et les ulcères d'estomac et hémorragies gastro-intestinales.

Quelle est la meilleure façon de réagir à ces données contradictoires? Tout d'abord, demandez toujours l'avis de votre médecin avant de prendre quelque médicament que ce soit. Ce qui est bon pour l'un pourrait être poison pour l'autre.

Pour ma part, je me précipiterais certainement sur la bouteille d'aspirine si les crises cardiaques étaient fréquentes dans mes antécédents familiaux; si une douleur angineuse avait exigé un pontage coronarien; ou si une artère artérioscléreuse rétrécie avait déjà provoqué une crise cardiaque. Je m'y précipiterais encore plus vite si l'attaque coronarienne s'était produite après l'âge de 45 ans. Je serais anxieux de verser un peu d'huile dans les conduites, afin de prévenir la formation d'un caillot de sang.

Mais supposons que vous ayez 60 ans, que vous vous sentiez en pleine forme et que vous ayez toujours régné à prendre des pilules. Et soudain, vous êtes transporté en toute hâte à l'hôpital, victime d'une attaque coronarienne. Ce serait pour le moins dommage, si quelques comprimés d'aspirine auraient pu vous maintenir en vie ou vous empêcher de finir vos jours avec un coeur fortement abimé.

Peut-être la solution est-elle de réduire les risques en prenant une aspirine de temps en temps. Mais pour moi, il me faut admettre une lacune sérieuse: je n'ai jamais réussi à me convaincre qu'il est meilleur de prendre des pilules que de ne pas en prendre si on n'en a pas besoin.

Discovery: la mission se poursuit sans heurt

«Ils s'amuse comme des enfants»

d'après UPI et AP
CAP CANAVERAL

La navette Discovery poursuivait sa mission sans heurt aucun, hier, ses cinq membres d'équipage s'occupant à photographier diverses régions terrestres, à faire fondre du titane et à s'emparer dans leurs nouvelles combinaisons de survie.

Jusqu'à maintenant, seuls quelques accros très mineurs se sont produits dans cette mission spatiale, la première des Américains depuis 32 mois. La direction de la Nasa a même affirmé à Cap Canaveral que les cinq astronautes «s'amusaient comme des enfants».

Les images retransmises de l'espace par la télévision ont permis de voir des astronautes fortement amusés alors qu'ils flottaient dans l'apesanteur de leur cabine. Ils étaient également fort occupés, hier, procédant à différentes expériences et testant divers systèmes de leur navire.

Le spécialiste de mission, John Lounge, a notamment transmis des électrons chauffants dans quatre tubes de verre contenant des fils de titane, dans le but de déterminer s'il était possible de renforcer ce métal par la chaleur en apesant-

teur. Les résultats de cette expérience seront analysés à l'Université du Missouri au retour de Discovery.

Prendent des photos

Au chapitre de la photographie, les astronautes ont été chargés hier de braquer leurs caméras sur un cratère dans le sultanat d'Oman, sur des forêts de l'Inde, sur une chaîne volcanique de l'Indonésie et sur un lac d'Égypte.

Aujourd'hui, les spécialistes de mission seront notamment chargés de cristalliser diverses substances en apesanteur et de capturer de nouveaux divers paysages au lever et au coucher du soleil en plus de tester des systèmes de communication à l'infra-rouge.

Enfin, le commandant Frederick Hauck et le pilote George Nelson ont testé hier leurs nouveaux vêtements de survie qui pèsent plus de 30 kilos. Les deux hommes ont dû, pour récupérer les lourds habits orange, réclamer l'aide de leur camarade.

«C'est impossible d'entrer sans aide dans ces vêtements», dit le commandant Hauck à la terre. Hauck a mis 10 minutes à enfiler son survêtement dont le coût unitaire est de \$125 000.

Alcan affirme que sa mentalité a changé

Le programme d'assainissement de l'air de Québec serait difficile à respecter

PIERRE GINGRAS
envoyé spécial
La Presse À TADOUSSAC

C'est la compagnie Alcan elle-même qui a présenté au gouvernement le projet de remplacer progressivement les cuves polluantes de Jonquières par celles de Laterrière.

Aussi, M. Robert Salette, responsable des installations de la multinationale au Saguenay-Lac-Saint-Jean, s'étonne-t-il du débat suscité à ce sujet par les groupes écologistes et par le ministre québécois de l'Environnement, M. Clifford Lincoln.

Réagissant, pour la première fois, aux propos dont elle a été l'objet depuis le début du Forum international sur l'avenir du béluga, qui se terminait hier à Tadoussac, l'Alcan a mentionné que son plan de modernisation n'avait pas changé et que les unités polluantes de l'usine seraient même remplacées plutôt que pré-

vu puisque l'échéancier des travaux en cours est devancé.

M. Salette a aussi mentionné en dérision ceux qui ont mentionné au cours de la rencontre que Jonquières deviendrait une ville fantôme, les cuves servant à la production de l'aluminium n'étant qu'une partie du « gigantesque » complexe de la compagnie à cet endroit.

M. Salette a cependant mentionné qu'il serait difficile de respecter à la lettre le programme d'assainissement de l'air que M. Lincoln entend mettre de l'avant cet automne.

Lors de sa conférence prononcée la veille devant les congressistes, le ministre a déclaré que le gouvernement du Québec présenterait, cet automne, un projet de règlement sur l'assainissement de l'air visant à éliminer d'ici 1996 la grande majorité des polluants atmosphériques produits par le monde industriel québécois, notamment les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) des alumineries, des composés considérés comme cancérigènes.

Pour l'Alcan, ces nouvelles normes nécessiteront beaucoup plus qu'un changement de cheminée. Seule la construction d'usines neuves peut permettre l'élimination de ce problème. Si la multinationale prévoit remplacer éventuellement les cuves des usines de Jonquières, Alma, Beauharis et Shawinigan par trois nouvelles installations (en incluant celles de Laterrière), le projet global est évalué à \$3 milliards. Or il faut au moins cinq ans pour mettre une usine en opération, a signalé M. Salette.

Le responsable de l'Alcan a révé également que la compagnie s'engageait à contribuer davantage à la recherche scientifique. Plus tôt cette semaine, à Tadoussac, la firme avait annoncé une contribution de \$60 000 pour des études sur le mammifère marin dont la survie est menacée.

Tout en citant les propos du ministre Lincoln qui souhaitait un changement de mentalité de la société en matière d'environnement, M. Salette a dit que cette

mentalité faisait dorénavant partie des moeurs de l'Alcan, notamment parce qu'elle était partagée par de nombreux jeunes cadres.

Des espèces à protéger

Jeudi M. Lincoln avait levé le ton en disant qu'il fallait mettre un terme à la tolérance en matière d'environnement. Il a particulièrement visé les « grands » pollueurs, 196 compagnies qui produisent 75 p. cent de la pollution industrielle chez nous.

« Ces gens doivent cesser de polluer. Et à leurs frais car ce sont eux qui polluent », a dit M. Lincoln. Pour lui, ces mesures ne visent pas à mettre un frein au développement. Mais dorénavant, ce développement devra se faire en tenant compte des contraintes imposées par l'Environnement.

Le ministre affirme, par ailleurs, que le gouvernement entend forcer le monde industriel

québécois à réduire de 70 p. cent la production des eaux usées d'ici quelques années.

Par ailleurs, c'est cet automne que sera présenté à l'Assemblée nationale le projet de loi sur la protection des espèces menacées du Québec. Cette législation vise à protéger 400 espèces de végétaux et 100 espèces d'animaux dont la survie est menacée d'une façon ou de l'autre.

ETES-VOUS OBSERVATEUR ?

- RÉPONSES**
- 1) Landau incomplet entre les roues.
 - 2) Jambes droites de la femme moins grosses.
 - 3) Damier incomplet sur l'avant de la veste.
 - 4) Sourcil de la femme indiquée.
 - 5) Potence droite du guidon plus longue.
 - 6) Poste TV plus long à la base.
 - 7) Antenne plus large à droite.
 - 8) Pelouse moins longue au-dessus du bassin.

Genies en herbe

A LITTÉRATURE

1. b.
2. e.
3. j.
4. f.
5. h.
6. a.
7. d.
8. i.
9. g.
10. c.

B IDENTIFICATION

Raphaël.

C BANDES DESSINÉES

1. Uderzo.
2. Pilote.
3. Le Combat des chefs.
4. L'Odyssee d'Astérix.
5. Bonemine.
6. Assurancetourix.
7. Le Cadeau de César.
8. Astérix chez les Helvètes.
9. Astérix et les Goths.
10. Aquarium, Babaorum, Laudanum et Petibonium.

D MOTS COMMENÇANTS PAR LA LETTRE G

1. Geysier.

2. Géranium.

3. Gazelle.
4. Galère.
5. Gable (ou Gâble).
6. Ganglion.
7. Gondole.
8. Gothique.
9. Guillotine.
10. Guinée.

E MUSIQUE MODERNE

1. c.
2. e.
3. f.
4. b.
5. i.
6. g.
7. a.
8. j.
9. h.
10. d.

F BEAUX-ARTS

1. Athènes.
2. Paris.
3. Venise.
4. Turin.
5. Bruges.
6. Nancy.
7. Leningrad.
8. Milan.
9. Lyon.
10. Rome.

Forum sur les bélugas: unanimité pour la création d'un parc marin

PIERRE GINGRAS
envoyé spécial
La Presse À TADOUSSAC

Les autorités de Parcs Canada ont affirmé que la création du parc marin au confluent du Saguenay et du Saint-Laurent devrait être annoncée d'ici un mois, confirmant du même coup les propos tenus la veille par le ministre Québécois de l'Environnement, M. Clifford Lincoln.

Le directeur général du Service canadien des Parcs au Québec, M. Gilles Deslauriers, a confirmé que des négociations intenses étaient en cours en ce moment entre les représentants de Québec et d'Ottawa, notamment sur le rôle respectif des deux paliers de gouvernement dans la structure administrative du futur parc.

Selon M. Deslauriers, les négociations en cours ont été grandement facilitées par la déclaration du ministre fédéral de l'Environnement, le 3 juin, à Montréal, au sujet de la juridiction d'Ottawa sur le territoire. Contrairement à la politique passée, M. Tom MacMillan avait dit que dorénavant, il n'était plus nécessaire d'être propriétaire d'un terrain pour permettre l'établissement d'un parc national. Le Service canadien des parcs dispose d'un budget de \$7,5 millions pour la création de ce parc marin. Le Québec n'a pas annoncé son éventuelle contribution.

Parc réclamé

Hier, à la clôture du Forum international sur l'avenir du béluga, les participants ont réclamé unanimement la création de ce parc, qui serait le seul du genre au pays. On a même insisté sur le fait que l'entente entre Québec et Ottawa à ce sujet soit annoncée d'ici un mois.

La plupart des congressistes ont aussi réclamé que le parc soit le

plus grand possible. A l'heure actuelle, selon une des propositions mises de l'avant par Parcs Canada, la superficie du parc comprendrait une partie du Saguenay ainsi que l'embouchure de la rivière, sur le Saint-Laurent.

Plusieurs des 26 présentations scientifiques présentées au cours du forum demandaient que le parc comprennent la très grande majorité du territoire où vit le béluga, de Saint-Fulgence, près de Chicoutimi, ainsi que la portion du fleuve comprise entre Port-au-Persil, près de Saint-Siméon, et Les Escoumins, en aval de Tadoussac.

M. Deslauriers a confié qu'il était beaucoup trop tôt pour parler de la dimension de l'aire protégée et que toutes les avenues allaient être étudiées. Selon lui, il n'en coûterait pas plus de faire un grand parc au lieu d'un petit. Pour leur part, les participants au forum ont réclamé que les décisions relatives au parc, ainsi que sa gestion, devraient impliquer étroitement la participation du public.

Bon pour le tourisme

Certains ont aussi affirmé que la création d'un parc amènerait une affluence additionnelle de touristes. Environ 50 000 personnes par année participent à des excursions d'observations des baleines.

Pour sa part, le président du Forum, M. Jacques Prescott, a fait remarquer que les rapports scientifiques présentés à Tadoussac avaient permis de constater que le tourisme ne nuisait pas aux bélugas. Les capitaines des bateaux se contentent d'amener les visiteurs voir les baleines, mais laissent en paix le petit cétacé blanc, comme l'exige la loi.

M. Prescott estime toutefois que ce parc serait un instrument de sensibilisation très important pour le public. Selon lui, une fois que le territoire sera officielle-

ment protégé, les compagnies vont probablement se sentir gênées de polluer cette partie de notre patrimoine nationale.

D'ailleurs, au cours de la rencontre de trois jours, les scientifiques ont mentionné aussi à maintes reprises que la création d'un parc marin ne changerait pas grand chose aux problèmes de survie qu'éprouvent actuellement les derniers 500 bélugas du Saint-Laurent.

Tous ont répété que seule la fin de la pollution de l'eau pouvait assurer la survie du mammifère marin, dont la silhouette est devenue le symbole des animaux en voie de disparition un peu partout dans le monde.

Les congressistes ont réclamé la plus grande rigueur de la part des deux ministères de l'Environnement dans leurs programmes de dépollution de l'eau et de l'air. Plusieurs ont aussi exigé des pressions de nos gouvernements sur les autorités américaines, une bonne partie de la pollution du Saint-Laurent provenant des États-Unis. Notamment de la ville industrielle de Massena, située dans l'Etat de New York, à cinq kilomètres de la frontière québécoise.

COURS ET CONCOURS DE BANDE DESSINÉE

EN COLLABORATION AVEC La Presse, CKAC97.3 ET CROC

Mercredi dernier, au foyer de la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts, on rencontrait les gagnants du concours de bandes dessinées organisé conjointement par La Presse, CROC et CKAC/73.

La participation a été excellente: plus de 500 bédistes ont fait parvenir leur oeuvre dans le cadre de cette super promotion. Rappelons que les prix offerts étaient fort alléchants. Il s'agissait de bons d'achat de matériel de dessin offerts par la maison Braut-Bouthillier. Trois prix par catégorie: 1er prix, 750 \$; 2e, 500 \$; et 3e, 250 \$. De plus, 10 prix de participation de 50 \$ en bons d'achat ont été donnés à nos valeureux dessinateurs.



Sur la photo, à l'avant-plan, Martine Shawna, gagnante du 1er prix chez les moins de 9 ans, et de gauche à droite, M. Pierre Martineau du service de la promotion à La Presse, Yan Métayer, gagnant des 10-13 ans, Marcel Levasseur, gagnant chez les adultes, Marie-Eve Demers, 1er prix des 14-17 ans, et M. G. André Harel, vice-président du Centre international de l'humour universel.

Voici donc la liste officielle des gagnants:

- 9 ans et moins:**
1. Martine Shawna
 2. Isabelle Chausignac
 3. Tom Olivier Martin
- 10-13 ans:**
1. Yan Métayer
 2. Emmanuelle Allard
 3. Marc-André Séguin
- 14-17 ans:**
1. Marie-Eve Demers
 2. Rafaël Sottolichio
 3. Gabriel Thérault
- 18 ans et plus:**
1. Marcel Levasseur
 2. Diane Lanteigne
 3. Hervé Philippe

Participation:

Simon Desjardins, Pascal Carette, Samuel Séguin, Sébastien Denis, Gaëtan Picard, Diego Morales, Isabella Tirelli, Dominic Laviole, Erik Robichaud et Sébastien Gauvin.

Sur la photo: notre groupe de joyeux dessinateurs accompagnant M. Harel, éminent président de l'Ordre des comptables agréés du Québec.

Médecin condamné à payer \$143 000 à un patient

GERMAIN TARDIF

La Cour d'appel a renversé un jugement rendu le 30 mai, en Cour supérieure, et a condamné le Dr Jack Cohen à payer à un étudiant d'université, Burkhard Gburek, qu'il avait traité à l'hôpital St. Mary's, des dommages de \$143 000 avec intérêts.

Le jeune homme était devenu paraplégique à la suite d'une collision, survenue en 1977, et se mouvait en chaise roulante.

Le 25 mars 1980, l'étudiant, alors âgé de 22 ans, était entré à l'hôpital, fiévreux et requérant des soins immédiats. Antérieurement à l'hospitalisation, il avait consulté le Dr Cohen en rapport avec un problème de lésions au dos, nécessitant une intervention chirurgicale.

Lors de son hospitalisation, son état exigea l'usage d'un antibiotique puissant que lui prescrivit le Dr Cohen, après consultation avec un pharmacologue. Il prescrivit un traitement à la gentamycine sans en informer son patient et sans lui divulguer les effets et risques sérieux reliés à un usage prolongé de cet antibiotique.

Il fut ainsi traité de façon ininterrompue pendant 40 jours, soit jusqu'au 7 mai 1980. Il subit deux interventions chirurgicales et, par la suite, continua à séjourner à l'hôpital plus d'un mois.

Or, la preuve médicale est à l'effet que la gentamycine est un produit toxique susceptible d'affecter l'oreille et le rein. La durée normale du traitement ne doit pas excéder de 7 à 10 jours. En cas de thérapie plus

longue, il est recommandé de surveiller la fonction rénale et d'effectuer des dosages, dans le sérum, de cet antibiotique afin de détecter sans délai toute accumulation de ce produit dont l'élimination par le rein doit être surveillée.

Les tests n'ont pas été faits

Ces tests, selon la preuve présentée lors du procès, n'ont pas été faits avec la régularité appropriée. Quant aux audiogrammes aux fins de mesurer l'acuité de l'ouïe, aucun ne fut passé. Le 12 mai, un médecin de l'hôpital a diagnostiqué une diminution de l'audition qu'il a reliée au traitement à la gentamycine. La surdité dont souffre le patient est irréversible.

En première instance, le juge avait déclaré que le demandeur n'avait pas démontré que la surdité ne serait pas survenue sans la négligence du Dr Cohen et que si le médicament prescrit pouvait avoir comme effet la surdité, cela n'impliquait pas une faute de la part du médecin. Il rejeta donc l'action en dommages.

Mais la Cour d'appel a renversé ce jugement en retenant trois points: l'obligation d'un médecin d'informer son patient des risques que comporte un traitement particulier et ainsi lui permettre de refuser ledit traitement; le médecin n'a pas prodigué à son patient les soins conformes aux données de la science médicale, et, notamment, omis les examens nécessaires d'audiogramme.

De plus, le juge de première instance aurait dû retenir la présomption de faute du médecin à la suite de la preuve qu'il a entendue.



Les écuries d'Youville



GUY PINARD

La tradition comporte certains dangers. Le bouche à oreille transmet à l'occasion des informations erronées qui, d'exagération en déformation, entraînent les chercheurs sur de fausses pistes. Heureusement que les documents écrits sont là, car ils permettent de corriger certaines affirmations qui, tout en étant plausibles, n'en sont pas moins fausses.

Ainsi en va-t-il des écuries d'Youville. Des articles sérieux publiés il y a deux décennies à peine continuaient de propager la tradition voulant que ces écuries aient été contemporaines de l'hôpital Général des Soeurs Grises — et, partant, construites à la fin du XVII^e siècle — qu'elles aient été utilisées pour ranger les chevaux des religieuses, et qu'elles aient été restaurées après la conflagration de 1745 qui causa d'importants dommages aux édifices du complexe conventuel.

Sauf que l'analyse des documents nous conduit à une toute autre conclusion, qu'on peut résumer en quelques mots: l'ensemble connu sous le nom d'écuries d'Youville fut construit de 1826 à 1828 par les sieurs Jean et Louis-Tancrede Bouthillier, sur un terrain loué des Soeurs Grises qui n'eurent rien à voir dans leur construction, et cet ensemble n'a jamais servi d'écuries, ni à la communauté religieuse, ni à leurs propriétaires!

Les premières constructions

Le terrain sur lequel furent édifiées les écuries d'Youville fit partie de la concession consentie aux Sulpiciens au milieu du XVII^e siècle. Ces derniers le conservèrent jusqu'au 23 octobre 1692, alors qu'ils cédèrent aux Frères Charon une superficie de 13 arpents, à la pointe à Callière, à la condition d'y ouvrir un hôpital pour vieillards. La première partie de cet hôpital fut construite de 1692 à 1694.

Le terrain où s'élèvent les écuries d'Youville était toujours boisé en 1801, comme le démontre la carte Charland de la ville de Montréal réalisée cette année-là.

Entre-temps, le 4 septembre 1747, les dames de la Charité (ou Soeurs Grises) avaient pris la relève des Frères Charon à leur hôpital et devinrent de ce fait propriétaires des terrains initialement concédés à ces derniers. Or, les documents n'indiquent toujours pas la présence de bâtiments sur les terrains adjacents à ceux de l'hôpital. La même constatation découle du bail de location accordé à John L. Wiseman chez le notaire Louis Chaboillez, le 1^{er} décembre 1797.

En fait, le premier bâtiment érigé sur le terrain qui nous préoccupe, un hangar à inspection de potasse, fut construit entre 1801 et décembre 1803. Cette certitude repose sur deux documents: la carte de 1801, qui n'indique aucun bâtiment à cet emplacement, et l'inventaire des biens dressé à la mort de Wiseman, daté du 20 décembre 1803. Ce dernier document était le premier à indiquer la présence d'un hangar à potasse en bois de 174 pieds de longueur que Wiseman y avait fait ériger.

Le nom de Bouthillier apparut pour la première fois au dossier des écuries d'Youville le 13 mai 1808. C'est en effet à cette date que, par un bail emphytéotique, les soeurs de la Charité louèrent l'emplacement aux sieurs Jean et Louis-Tancrede Bouthillier, deux marchands de potasse montréalais. Les Bouthillier ajoutèrent deux bâtiments de bois entre 1808 et 1819.

Construction du bâtiment en «U»

Nous allons maintenant établir, grâce à différents documents, que l'édifice en «U» riverain de la place d'Youville, dont on ne connaît malheureusement pas l'architecte, fut édifié entre le 5 avril 1826 et le 3 octobre 1828.

Le bail emphytéotique du 5 avril 1826 est le premier document significatif. Ce bail délimite le terrain polygonal loué aux sieurs Bouthillier: limite de la propriété d'Augustin Cuvillier au sud, le «chemin de 18 pieds» de largeur (actuelle rue du Port) à l'est, la rue des En-



Les écuries d'Youville en 1960.

PHOTO MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES

fants-Trouvés (actuel côté sud de la place d'Youville), et côté est du hangar à potasse des sieurs Bouthillier. Les limites de ce terrain sont restées les mêmes jusqu'à ce jour. Dans un deuxième temps, le bail permet de faire deux constatations: l'absence de tout bâtiment sur le terrain, et le fait que le vieux hangar de bois se trouvait à l'extérieur du terrain actuel.

Le document suivant est daté du 31 août 1827. Il s'agit d'un marché de construction accordé par les sieurs Bouthillier aux entrepreneurs et maîtres maçons John Redpath et Thomas McKay pour la construction d'un hangar (en pierre forcément, puisqu'ils sont maçons). Ce marché ne précise cependant pas laquelle des trois ailes il concerne. Le 7 janvier 1828, le sieur Charles Simon Delorme, entrepreneur en bâtiments, acceptait une somme de 581 livres pour valeur reçue en ouvrage de charpenterie et de menuiserie par lui fait à deux hangars et voûtes que les dits sieurs Bouthillier ont fait bâtir. Desquels des deux bâtiments s'agissait-il précisément? Le document est imprécis, mais on sait qu'il s'agit des ailes est et ouest, comme on va le voir ci-après.

Cette affirmation découle du contrat de paiement final daté du 3 octobre 1828, et par lequel les sieurs Bouthillier payaient une somme de 450 livres aux sieurs Redpath et McKay pour la construction en pierre du dernier magasin érigé à la pointe à Callière, à l'arrière des deux magasins précédemment construits (traduction libre). Il ressort de ce contrat, selon certains historiens, que le magasin en question ne peut être autre chose que la partie nord (ou centrale) des écuries d'Youville. Cette affirmation repose sur le fait que le contrat avec Delorme situe à la rue des Enfants-Trouvés la partie arrière du terrain, de sorte que, selon eux, «l'arrière des deux magasins» ne peut signifier autre chose que l'aile centrale, construite en bordure de la même rue.

La succession des Bouthillier

Les «écuries» construites pour les sieurs Bouthillier furent immédiatement louées à William Budden, à L.A. Holcomb ainsi qu'aux inspecteurs de potasse.

Jean Bouthillier mourut le 20 juillet 1832. Son fils Louis-Tancrede vaqua donc aux affaires de la famille en attendant qu'un jugement de la Cour du Banc du Roi ne déterminât, le 20 octobre 1832, la façon d'écouler les biens de la succession. La vente par licitation des immeubles permit à Louis-Tancrede Bouthillier et à Pierre Rastel de Roche-

blave, époux d'Elmire Bouthillier, d'acquiescer les écuries pour 1600 livres.

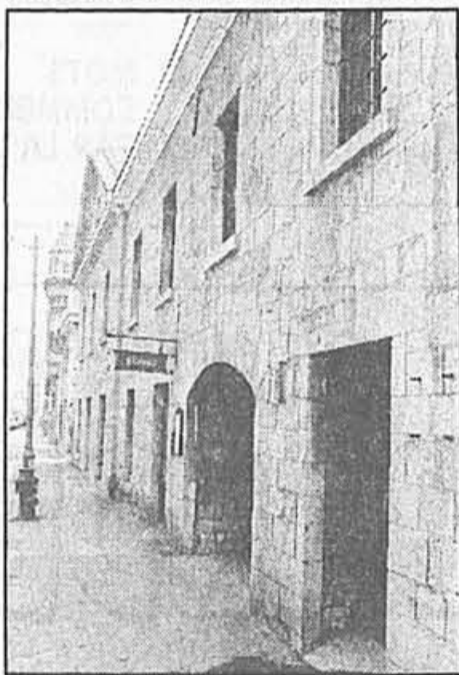
Quant aux soeurs de la Charité, elles abandonnèrent définitivement cette partie de leur propriété en 1967, en la vendant à la société Les Ecuries d'Youville Limitée.

Description architecturale

Les écuries d'Youville représentent un bel exemple de l'architecture commerciale d'inspiration française du début du XVIII^e siècle, alors qu'on n'avait pas encore adopté complètement le vocabulaire architectural arrivé d'Angleterre avec le conquérant britannique. En revanche, la surface unie de la façade, les oculi-de-boeuf et l'ordonnance rythmique des ouvertures trahissent une certaine inspiration géorgienne.

En façade, l'édifice mesure 122 pieds de longueur, soit 50 pieds pour la partie centrale, 35 pieds et demi pour l'aile est, et 36 pieds et demi pour l'aile occidentale. La hauteur varie de 31 à 32 pieds à cause d'une très légère dénivellation de la rue. Légèrement dévié vers la rue intérieure en son milieu, l'aile ouest mesure 177 pieds de longueur, comparativement à 100 pour l'aile est. Une porte cochère de huit pieds et demi de largeur sur neuf et demi de hauteur s'ouvre sur la cour intérieure.

L'édifice comprend un sous-sol voûté, un rez-de-chaussée, un étage et de vastes combles éclairés par des lucarnes. Le



La façade des écuries d'Youville, vue en enfilade. PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse



Les écuries et le bâtiment étroit recouvert de lierre, à gauche, ont été restaurés en 1967. À noter que la porte cochère est cintrée. PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse

parement est en pierre de taille en façade et en moellons de pierre sur les autres faces.

Ses lignes simples sont caractéristiques de l'époque: symétrie de la façade exception faite pour les cinq portes du rez-de-chaussée, malgré tout alignées dans les travées de fenêtres, façade à surface unie à l'exception des saillies des seuils des fenêtres, prééminence des pleins sur les vides, ordonnance rythmée du fenêtrage, fenêtres à deux battants dotées de petite carreaux de verre, fronton avec oculi-de-boeuf en plein centre du tympan aux deux extrémités, lucarnes de petites dimensions, toit à pignon à pente faible de 35 degrés, revêtement de tôle à baguette sur le toit, et corniche à modillons peu saillante. Dans la cour intérieure, on appréciera plus particulièrement les lucarnes à pignon qui témoignent d'une autre époque, les «esses» dans les murs longs et l'encadrement en pierre de taille des ouvertures.

Les autres édifices

L'ensemble connu sous le nom d'écuries d'Youville comprend plusieurs autres édifices, en sus de l'immeuble en forme de «U».

Deux de ces édifices ont déjà été restaurés par Les Ecuries d'Youville Limitée. Il s'agit d'abord de l'édifice étroit du 290, place d'Youville, qui abrite l'Office franco-québécois pour la jeunesse; de style et de matériaux semblables à ceux des écuries d'Youville, il est probablement contemporain. En deuxième lieu, le petit édifice du 110 au 118, rue du Port, construit en moellons vers 1840 et auquel on a ajouté un étage, couronné par un toit plat.

L'ensemble est complété par trois autres immeubles, compris dans le projet de recyclage en unités de logement en copropriété divisée de Les Jardins d'Youville Limitée.

Le recyclage des écuries d'Youville

La décision de restaurer et de recycler les écuries d'Youville fut prise en 1967.

Le recyclage a été réalisé avec beaucoup de succès par la société Les Ecuries d'Youville Limitée. Cette compagnie comprenait quatre partenaires: les trois frères McConnell, Michael Griffith, David Wallis et Christopher Wilson, ainsi que Henry Forster, qui en est toujours le directeur général. Cette entreprise et les banquiers genevois Darier et Cie ont

depuis formé la société Les Jardins d'Youville Limitée, responsable du recyclage des autres édifices du complexe, un projet qui sera terminé en 1990.

Selon M. Forster, l'édifice était en excellent état sur le plan structural même s'il était inoccupé depuis 10 ans. Une fois qu'on eut démolé un ajout en brique du côté ouest et les stalles de bois (elles servaient à la fabrication de barils jusqu'au milieu du présent siècle) qui jouxtaient l'aile est, on put redonner son apparence d'antan aux trois ailes en replaçant les fenêtres dans des registres plus vraisemblables et en remplaçant la porte cochère rectangulaire par une porte cochère arquée. Ce furent les principales transformations apportées à l'édifice.

Le recyclage des trois ailes en bureaux a entraîné des modifications considérables dans les divisions intérieures, qui de toute manière n'avaient aucun intérêt. En cours de restauration, on a bien pris soin de conserver les murs de pierre, les poutres apparentes écharries à la hache (quand il ne s'agit pas tout simplement d'un arbre scié en deux), les planchers à larges planches et les foyers. Ces attributs assurent un caractère distinctif à l'édifice, au grand plaisir des locataires qui, faut-il l'avouer, font preuve de beaucoup de goût dans la décoration intérieure, notamment en l'harmonisant à l'architecture et à la structure de l'édifice.

Et comment justifier le nom d'écuries? La documentation prouve sans l'ombre d'un doute que ces édifices n'ont jamais servi à loger des chevaux, si ce n'est les chevaux de livraison, le temps de vider les voitures. Tout porte à croire que le nom inapproprié d'écuries dépend lui aussi de la tradition erronée qui faisait des écuries d'Youville des bâtiments de l'hôpital Général des Soeurs Grises.

SOURCES: Parcs Canada, Inventaire des bâtiments historiques du Canada: Travail de recherche sur les écuries d'Youville, par André Giroux; Youville Stables: Agenda Paper, par Barbara Humphreys et Meredith Sykes; Les entrepôts Blacklock, par André Giroux, et documents divers — The Gazette: Idea that old-is-good can cost us part of City heritage, par Phyllis Lambert — Ministère des Affaires culturelles: Les écuries d'Youville, et documents divers — Communauté urbaine de Montréal, Service de la planification du territoire: Répertoire d'architecture traditionnelle: Architecture industrielle, et documents divers — CIDEM-Communications: Montréal: Le Vieux Montréal a pied — Les Jardins d'Youville Limitée: brochure promotionnelle — Urban Land: Old Montreal Today, par Henry Forster — Entrevue avec Henry Forster.

REPÈRES



Nom: écuries d'Youville. Adresse: 300, place d'Youville. Métro: station Victoria, vers le sud, rue McGill, vers l'est, place d'Youville.

Les gens d'hier

Plus que des réminiscences, le bilan d'une vie



CYRILLE FELTEAU

collaboration spéciale

Autant le dire tout net, je ne me sens pas totalement impartial et objectif devant le beau — et gros — livre de mon ex-confrère Eugène Bussière, paru récemment chez Pierre Tisseyre sous le titre (à la fois trop modeste et un peu pompeux) de *Reminiscences dans l'élan du renouveau*. Précisons tout de suite que mon préjugé favorable à l'endroit de son auteur remonte à une cinquantaine d'années, soit à l'automne de 1938, lors de la fondation de l'École des sciences sociales de Laval, à laquelle nous nous étions inscrits tous les deux parmi une quarantaine d'autres étudiants venus de tous les horizons.

L'estime que le terme «reminiscences» ne rend pas justice à cette «bri-

que» de près de 600 pages que j'ai lue presque d'un trait, tant son contenu, fourmillant de vie et de rappels qui me touchent personnellement, m'a captivé, fasciné même, par endroits.

Selon le Grand Robert de la langue française, «reminiscence» signifie, dans le langage courant, «un souvenir ancien, vague, imprécis, à forte tonalité affective». Par ailleurs, aux yeux de Ste-Beuve, «qui dit réminiscences, dit souvenirs confus, vagues, flottants, incertains, involontaires... On dirait de quelqu'un dont la tête faiblit et qui ne gouverne plus bien sa mémoire: «Il n'a que des réminiscences, il n'a plus de souvenirs». La réminiscence est, en un mot, un réveil fortuit de traces anciennes dont l'esprit n'a pas la conscience nette et distincte. b) (Nouveaux lundis, 28 nov. 1864).

Une telle définition de «reminiscences» convient peu à la longue suite de souvenirs précis, circonstanciés, détaillés, que nous livre «en toute candeur, sans fard ni forfanterie» le p'tit gars du Rang nord de Normandin maintenant presque octogénaire: c'est au

contraire le bilan réaliste de toute une vie (et quelle vie!) en même temps que la fresque haute en couleurs d'une époque révolue dont les moins de trente ans n'ont presque aucune idée. C'est pourquoi je leur en recommande instamment la lecture. Traitant du même sujet, l'historien Marcel Trudel pouvait intituler son récit: *Mémoires d'un autre siècle...*

On se croirait en effet dans un autre siècle lorsqu'on s'attache à la description que fait Bussière de la vie quotidienne d'une grande famille rurale du Saguenay-Lac-St-Jean au cours des années 20. Ce temps-là ne reviendra certes pas; faut-il le regretter? Eugène Bussière n'est pas du genre nostalgique, même s'il a gardé de son enfance et de son adolescence heureuses en pleine «vraie» campagne un goût instinctif de la nature qui l'a suivi toute sa vie, jusqu'à sa retraite choisie en Provence, au pays de Pagnol et de Giono.

Sur ses sept années de cours classiques au Collège de Chicoutimi, il a des pages remarquables de vérité, de fran-

chise et de lucidité. Tout en louant le souci d'humanisme qui inspire et soutient un système d'éducation dépassé, il dénonce son inadaptation flagrante au «struggle for life» qu'il dut affronter à sa sortie du collège, en pleine crise des années 30. Son chapitre «Né de la crise» est particulièrement éloquent et attachant — voire pathétique par moments — pour qui a vécu cette tragique période.

Parmi les étudiants de «l'école du Père Lévêque», Eugène Bussière se distinguait par le fait qu'à l'approche de la trentaine, il avait, lui, femme et enfant. Mais cela ne lui a pas nuï, bien au contraire, dans ses études d'abord, puis dans ses tâches successives de collaborateur intime du doyen de la Faculté, et enfin dans ses travaux de haut fonctionnaire de l'Unesco en Europe, de directeur du Service de la Citoyenneté à Ottawa, de pionnier du Conseil des Arts et de consul du Canada à Marseille et à Monaco. À plusieurs reprises dans son livre, il rend un hommage vibrant et ému au dévouement et à la compréhension de son épouse, Cécile

Fraser, originaire comme lui de Normandin.

Grand amant de la nature, lecteur fervent de Montaigne, de J.-J. Rousseau et de Marguerite Yourcenar, Eugène Bussière est aussi un globe-trotter né, conscient et organisé. Son statut prolongé de haut fonctionnaire international ne l'a certes pas desservi sous ce rapport. Pendant des décennies, par plaisir et par devoir, il a sillonné les cinq continents, toujours à la recherche de l'imprévu et de l'inédit, prêt à l'émerveillement devant toutes les curiosités et les beautés de la planète. Cet ancien confrère des temps héroïques, que nous avons perdu de vue pendant longtemps, nous revient dans ce livre les bras chargés de mille expériences enrichissantes, qui montrent tout le bien que peut réaliser un Canadien français intelligent, résolu et tenace, mais aussi ouvert au monde et animé d'un haut idéal de service public.

Reminiscences dans l'élan du renouveau, par Eugène Bussière. Aux Éditions Pierre Tisseyre, Montréal, 1988, 594 pages.